

QU'EST-CE QUE PÉPITES-PARCOURS ?



Pépites-Parcours est la Plateforme numérique régionale de coordination destinée aux patients dont la prise en charge nécessite l'intervention coordonnée de plusieurs professionnels de santé.

Créé avec votre accord, ce dossier de coordination fluidifie votre prise en charge en permettant aux structures et aux professionnels de santé, du secteur médico-social et du social, d'échanger et de partager des informations utiles vous concernant.

Qui en aura l'accès ?

Seuls les professionnels impliqués dans votre prise en charge auront accès à votre dossier.

A tout moment, vous avez la possibilité de modifier votre consentement et d'indiquer que vous ne souhaitez plus partager vos informations.



Avec Pépites-Parcours, les informations importantes concernant ma santé ou ma situation sociale sont accessibles aux professionnels qui m'entourent. Cela me rassure et je sais que je suis bien suivi !



Melissa, 82 ans en perte d'autonomie



Eric, 6 mois, né prématurément



Ignacio, 62 ans, atteint d'une maladie chronique

DANS QUELS CAS CE DOSSIER POURRAIT M'ÊTRE UTILE ?

Du fait de votre état de santé et selon votre situation, vous pouvez avoir besoin d'accompagnement dans votre suivi médical et social.

C'est pourquoi, Pépites-Parcours offre à votre médecin et aux professionnels qui vous entourent, la possibilité de coordonner les actions à mettre en place dans le cadre de votre accompagnement :

- Préparation de votre sortie d'hospitalisation ;
- Mise en place d'un accompagnement personnalisé à votre domicile ;
- Gestion des rdv médicaux et communication des comptes rendus au médecin traitant ;
- Adaptation de votre ordonnance de médicaments ;
- Aide à l'ouverture de droits à la sécurité sociale ;
- Suivi personnalisé de votre parcours de soins ;
- Etc.

QUELS SONT MES DROITS AVEC PÉPITES-PARCOURS ?

Confidentialité et sécurité des données

Vous avez droit au secret de vos informations médicales et de santé. Aussi, votre dossier de coordination informatisé sera partagé avec votre consentement et rendu accessible aux professionnels de santé qui vous accompagnent. L'accès partiel ou en totalité à votre dossier diffère selon le profil métier du professionnel.

Afin de vous garantir un haut degré de sécurité, vos informations personnelles sont enregistrées chez un hébergeur de données de santé agréé, en application des dispositions de l'article L.1111-8 du Code de la Santé Publique.

Droit d'accès et de rectification des données

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et/ou de portabilité de vos données personnelles conformément aux dispositions de la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978 et au règlement général du 25 mai 2018 relatif à la protection des données (UE) 2016/679.

Si vous souhaitez exercer ce droit, et obtenir la communication des informations vous concernant ou la destruction de votre dossier, veuillez vous adresser aux professionnels qui participent à votre prise en charge.



Pour toute information complémentaire, contactez votre équipe de soins :



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - PLAQUETTE RÉALISÉE PAR LE GCS GUYANIS - SEPTEMBRE 2022 - IMAGES: FREEPIK



Pépites
Parcours



**MON DOSSIER
DE COORDINATION
INFORMATISÉ**



La plateforme Pépites-Parcours est cofinancée par l'ARS Guyane et le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)

